



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

Enabel

RAPPORT DES RESULTATS 2017

PROGRAMME D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA TSHOPO

EDUT



Belgique

partenaire du développement

Agence belge de développement

enabel.be

TABLE DES MATIERES

	ACRONYMES	
1	APERÇU DE L'INTERVENTION	5
1.1	FICHE D'INTERVENTION.....	5
1.2	EXECUTION BUDGETAIRE	6
1.3	AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE	6
1.3.1	Pertinence	6
1.3.2	Efficacité	7
1.3.3	Efficiéce	8
1.3.4	Durabilité potentielle	9
1.4	CONCLUSIONS	10
1.5	RECOMMANDATIONS POUR 2018	12
2	MONITORING DES RESULTATS	13
2.1	ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	13
2.1.1	Contexte général	13
2.1.2	Contexte institutionnel.....	14
2.1.3	Contexte de gestion : modalités d'exécution.....	15
2.1.4	Contexte HARMO	15
2.2	PERFORMANCE DE L' <i>OUTCOME</i>	16
2.2.1	Progrès des indicateurs	16
2.2.2	Analyse des progrès réalisés	17
2.3	PERFORMANCE DE L' <i>OUTPUT</i> 1	19
2.3.1	Progrès des indicateurs	19
2.3.2	État d'avancement des principales activités	19
2.3.3	Analyse des progrès réalisés	20
2.4	PERFORMANCE DE L' <i>OUTPUT</i> 2	20
2.4.1	Progrès des indicateurs	20
2.4.2	État d'avancement des principales activités	21
2.4.3	Analyse des progrès réalisés	21
2.5	THEMES TRANSVERSAUX	22
2.5.1	Genre	22
2.5.2	Environnement	23
2.6	GESTION DES RISQUES	25
3	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	26

3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	26
3.2	RECOMMANDATIONS.....	27
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES	27
4	ANNEXES	31
4.1	CRITERES DE QUALITE	31
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	34
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	35
4.4	APERÇU DES MoRe RESULTS	37
4.5	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	41

ACRONYMES

AETFP	Projet d'appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle
AGR	Activité Génératrice de revenu
APC	Approche Par Compétences
APD	Avant-Projet Détaillé
ATI	Assistant Technique International,
ATN	Assistant Technique National
BIEF	Bureau d'Ingénierie en Education et Formation
Cellule MP	Cellule Marché Public
CdR	Centre de Ressources
COPEMECO	Coopérative des petites et moyennes entreprises congolaises
CTB	Agence belge de développement
DPO	Délégué à pied d'œuvre ou Personnel mis à Disposition (par le Partenaire)
EDUKOR	Programme d'appui à l'ETFP dans la Province du Kasai
EDUT	Programme d'appui à l'ETFP dans la Province de la Tshopo
EPSP	Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
FEC	Fédération des entreprises du Congo
IFCEPS	Institut de formation des cadres de l'enseignement primaire et secondaire
INPP	Institut national de préparation professionnel
IPP	Inspecteur Principal Provincial
ITA	Institut Technique Agricole
MAS	Ministère des Affaires Sociales
MEPSP	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
MESU	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
METP	Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel
METPS	Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale
MFPMA	Ministère de la Formation Professionnelle, Métiers et Artisanat
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
NA / ND	Non – applicable / Non déterminé
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ONEM	Office National de l'Emploi
PEQPESU	Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des enseignements aux niveaux secondaire et universitaire
PLVS	Projet de Lutte contre les Violences Sexuelles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRECOB	Programme de renforcement des capacités organisationnelles par l'octroi de bourses
PRODAT	Projet de développement agricole dans la Tshopo
PRODET	Projet de désenclavement dans la Tshopo
PROVED	Directeur de la province éducationnelle
RDC	République démocratique du Congo
SECOPE(P)	Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants (provincial)
SMCL	Structure mixte de concertation locale, le comité de pilotage d'un projet
SYNTRA	Agence flamande pour la formation des entrepreneurs et indépendants.
TDR	Termes de Référence
UFE	Unité Formation - Emploi
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

1 APERÇU DE L'INTERVENTION

1.1 FICHE D'INTERVENTION

Pays	RDC
NOM PROJET	Programme d'Appui à l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle dans la Tshopo- EDUT
CODE PROJET	RDC 12 179 11
ZONE D'INTERVENTION	Kisangani et Province de la TSHOPO
BUDGET	10.000.000 Euro
INSTANCE PARTENAIRE	Ministère provincial de l'Education, Province de la Tshopo, République Démocratique du Congo
DATES :	
- CONVENTION SPECIFIQUE	4 avril 2014
- FIN DU PROJET	30 Juin 2019
- EXPIRATION CS	4 avril 2020
DURÉE (MOIS)	72 mois (projet 54 mois)
GROUPES CIBLES	Les institutions de formation ciblées dans la zone : leur direction, conseils de gestion, formateurs, comité des parents, comité d'élèves ; les représentants des communautés locales ; les employeurs potentiels de la zone retenue ; les ministères provinciaux ayant trait à l'ETFP et à l'insertion professionnelle ; les divisions provinciales des Ministères concernés : EPSP (PROVED, IPP, SECOPE), FPMA, MAS, MJS, METPS.
OBJECTIF GENERAL	À Kisangani et dans la Province de la Tshopo, une offre de formation technique et professionnelle, tant formelle que non-formelle, répondant aux perspectives d'emploi et d'auto-emploi de la région, permet à un nombre croissant de jeunes gens et jeunes filles de trouver ou créer un emploi durable.
OBJECTIFS SPECIFIQUES	Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées sur l'axe Kisangani - Yangambi - Isangi, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation technique de qualité pertinente, incluant les cours pratiques, les stages et l'accompagnement à l'insertion professionnelle.
RESULTATS	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP au niveau macro (politique provinciale), méso (administration) et micro (établissements) sont améliorés, basés sur un système de suivi et d'évaluation performant.</i> 2. <i>Les apprenants sont formés et les sortants sont accompagnés (avec l'appui du secteur socio-économique) pour leur insertion professionnelle à travers les Centres d'application et les établissements ETP affiliés.</i>

1.2 EXECUTION BUDGETAIRE

	Budget (Euro)	Dépenses		Total dépensé	Taux de déboursement à la fin de l'année N
		Années précédentes 2014-16	Année couverte par le rapport 2017		
Total	10.000.000	2014 :268 996	1 177 442	3 389 991*)	34%
		2015 :844 195			
		2016 :1 099 358			
		Sous-total : 2 212 549			
R1. Le pilotage est amélioré	1 705 900	635 059	241 375	876 434	51%
R2. Les apprenants sont formés	6 170 600	696 090	577 831	1 273 921	21%
Réserve budgétaire	456 310				
Moyens généraux	1 667 190	931 400	358 236	1 289 636	77%

*) Remarque : Au-delà des dépenses sur budget EDUT, un montant de €50.000 provenant de PRECOB, a été dépensé dans le cadre du renforcement des compétences des responsables du sous-secteur ETEP.

1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE

1.3.1 Pertinence

Pertinence	Performance
	A

Le projet EDUT reste entièrement pertinent compte tenu du contexte socio-économique de la province, des besoins en main-d'œuvre qualifiée et des difficultés rencontrées par le système éducatif dans son ensemble ; autant de facteurs qui justifient un appui. Le programme EDUT répond aux différents axes du Plan intérimaire de l'Education (2012-2014) élaboré au niveau central. Bien que s'achevant en 2014, ce dernier n'a pas été renouvelé, en partie, en raison de la grande instabilité institutionnelle observée depuis décembre 2014 quant à la gestion du sous-secteur de l'ETEP.

Au niveau provincial, le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 de l'ancienne Province Orientale (avant démembrement) avait inscrit dans ses orientations stratégiques (page 105) le besoin d'avoir « une population ayant accès aux services sociaux de base : éducation, santé, hygiène et assainissement, » et « une jeunesse bénéficiant d'une éducation de qualité et de l'emploi ».

Compte-tenu de la limitation budgétaire annuelle annoncée en juillet 2017 et du temps d'exécution restant, l'équipe du programme a élaboré un plan opérationnel et financier qui concentre les efforts et les moyens sur les 6 Centres d'application provisoires. Cependant, afin de permettre à l'ensemble des écoles d'amorcer un cercle vertueux d'auto-développement, le programme a maintenu l'appui à la mise en place des activités génératrices de revenus (AGR) au sein des 21 écoles. Le coût total de l'ensemble des projets AGR est estimé à 600 000 dollars environ, avec un coût moyen d'environ 25 000 dollars par école. Ce plan a été présenté lors d'une réunion technique et validée lors de la SMCL 4, par l'ensemble des partenaires. La matrice de suivi-évaluation a été également revue dans ce sens avec les partenaires.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

L'équipe projet EDUT est opérationnelle et installée dans les mêmes locaux que les autres programmes ENABEL, tant à Kisangani qu'à Isangi. Cela facilite les rapports avec la coordination et les services transversaux (finances, communication, cellule marchés publics, suivi-évaluation, ...) et augmente la rapidité d'exécution.

A partir du quatrième trimestre de 2017, les activités du programme EDUT ont été accélérées avec :

- Le lancement des différents marchés publics de services et d'équipements ;
- La réalisation et la finalisation des dossiers relatifs aux projets de construction et de réhabilitation des 6 centres d'application provisoires ;



Apprenants lors des cours pratiques de maçonnerie à l'ITI CHOLOLO

- Le lancement des activités d'appui à l'insertion socio-professionnelle. Dans ce cadre, 20 jeunes diplômés dont 5 filles, issus des centres d'application provisoires, ont été sélectionnés sur base de leurs projets personnels d'auto-emploi. Ils ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat afin de leur permettre d'améliorer leur « *business plan* ». Il est également prévu, dans la suite du processus, de les équiper et de les suivre tout au long de leur première année d'installation et de production. Le coût total estimé du financement des 20 projets, s'élève à environ 65 000 dollars, soit un coût moyen d'environ 3 250 dollars par projet ;
- La stratégie genre adoptée depuis 2016 a été reconduite en 2017 et toutes les apprenantes des écoles rurales appuyées ont bénéficié de bourses d'étude. Cette action a permis de maintenir et d'augmenter la fréquentation des filles dans l'ETFP (439 filles inscrites en 2017 contre 254 en 2016). Malgré ce résultat promoteur, il conviendra cependant de réfléchir et de mettre en place une stratégie plus pérenne en matière de scolarité des filles ;
- L'appui aux 21 écoles identifiées pour la mise en place d'une Activité Génératrice de Revenus (AGR) avec un accompagnement de proximité à l'élaboration d'un « *business plan* » et une formation en entrepreneuriat et marketing. Ces AGR sont conçues avec le triple objectif : (i) de constituer un cadre pédagogique de cours pratiques, (ii) de servir de cadre d'apprentissage à l'entrepreneuriat et enfin (iii) de contribuer à l'autofinancement de l'école ;



Un champ d'application de cultures maraichères
à L'Institut Technique Agricole de YANONGE

- La réalisation d'une analyse organisationnelle et institutionnelle et, par la suite, d'un plan de renforcement de capacités et d'une stratégie provinciale 2020 de l'ETFP, en synergie avec le programme PRECOB. Suite aux limitations budgétaires 2017 et au ralentissement des activités de PRECOB, les formations réalisées concernaient seulement 2 à 3 modules ;
- La dotation des écoles en mobilier de bureau et équipements informatiques en prévision de la mise en place des AGR qui nécessiteront une bonne gestion (finances, statistiques, etc.) ;
- Un appui matériel et logistique à l'inspection provinciale de l'EPSP dans le cadre de l'organisation de jury pratique de qualité lors des épreuves d'état 2017 avec la participation du secteur privé pour les filières Mécanique générale, Menuiserie, Construction (Maçonnerie, Electricité) et Coupe-couture ;
- L'appui à l'élaboration des projets d'établissements avec le concours des plateformes de concertation mises en place auparavant. Ce travail a été finalisé pour obtenir des documents de qualité ;
- La mise en place de référents par école dans le cadre des Unités Formation Emploi (UFE), afin de maintenir la communication et le suivi des différentes écoles appuyées ;
- L'élaboration d'une planification opérationnelle et budgétaire de 2017 à juin 2019, ainsi qu'une méthode de travail de planification et de suivi-évaluation hebdomadaire et mensuelle pour le suivi du projet.

Témoignage du Préfet de l'ITA Yanonge: « Nous avons reçu de la CTB différents types d'appuis. Il s'agit d'abord d'une formation sur la pédagogie de base qui a eu lieu au cours de l'année scolaire 2015-2016. Je peux affirmer que les fruits de cette formation sont aujourd'hui réels. Comme chef d'établissement, il me revient d'effectuer régulièrement les visites de classes. Je constate un grand changement dans la manière dont les enseignants transmettent la matière. Les documents pédagogiques sont mieux tenus (journal de classe, fiche de préparation, etc ...) les cours pratiques mieux dispensés grâce aux modules mis à la disposition des enseignants. Dans les années antérieures à l'arrivée du projet EDUT, très peu d'enseignants étaient cotés « Très Bon ». Mais aujourd'hui, ce sont les ¾ qui reçoivent cette cote. »

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Des efforts ont été fournis par l'équipe projet au niveau de la rationalisation des déplacements lors des missions en province, la limitation et le choix des participants lors des ateliers de travail, la sélection rigoureuse des prestataires de services. De plus, la réalisation de plusieurs activités par les experts d'EDUT a permis de minimiser certaines dépenses de fonctionnement. Par exemple, le processus participatif de formation et d'élaboration des plans d'affaires des 21 établissements a été conduit entièrement par les experts d'EDUT sous forme d'ateliers à Kisangani et à Isangi.

Par ailleurs, pour essayer de rattraper le temps perdu, le système de financement des AGR a été allégé : au lieu de conventions de subsides prévues initialement, il a été décidé d'exécuter les AGR en régie.

Quant aux ressources humaines, elles ont aussi connu une amélioration notable. Du 22 mai au 16 décembre 2017, suite à la démission du chef de projet (départ définitif le 31 Mars), l'équipe a fonctionné sous la direction d'un chef de projet intérimaire (début de fonction à Kisangani le 22 Mai). Au début du second semestre, l'équipe a aussi été renforcée par l'arrivée d'un ATI expert en insertion (après un processus de recrutement d'un an et demi) ainsi que d'un ATN chargé des infrastructures. L'arrivée successive de ces trois personnes a permis de remotiver l'équipe en place et de dynamiser la mise en œuvre des activités du programme. Finalement, la sélection du chef de projet titulaire a eu lieu en novembre et sa prise de fonction est prévue pour mi-janvier 2018.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Le choix de concentrer l'essentiel de l'appui d'EDUT (construction/réhabilitation, équipement, renforcement de capacités, référentiels, manuels scolaires) sur les six centres d'application provisoires a été opéré d'une part pour respecter le budget imparti et d'autre part pour constituer un socle suffisamment solide pour permettre aux autres écoles affiliées de se ressourcer auprès des six centres d'application provisoires.

On peut y ajouter la volonté d'EDUT d'améliorer le fonctionnement des établissements scolaires appuyés à travers les divers renforcements de capacités. La mise en place des AGR d'une part et l'implication active de la communauté (parents et apprenants) ainsi que des différents comités de concertation et du secteur économique d'autre part, sont autant de facteurs qui favorisent une gestion efficace, saine et transparente des établissements scolaires, gage de développement et de durabilité. Les projets d'établissement rédigés par les écoles avec l'appui du projet s'inscrivent dans la même dynamique d'amélioration de la gestion et de développement des écoles.

Au niveau provincial, les Ministères ayant l'enseignement technique et la formation professionnelle dans leurs compétences ainsi que le Ministère du plan se sont montrés solidaires du projet et favorables à une concertation des acteurs de l'ETFP, en participant aux différentes réunions de concertation entre les acteurs de l'ETFP.

Ce sont autant de pratiques susceptibles de favoriser l'amorçage d'un cercle vertueux de développement en vue d'améliorer la qualité des enseignements et l'insertion socio-économique des jeunes diplômés.

On peut déjà noter certains signes allant dans ce sens à travers des initiatives intéressantes au niveau des écoles comme, par exemple, l'instauration d'un stage des apprenants pendant les congés pour les filières n'ayant pas de stage réglementaire. Notons qu'avec l'action de suivi des unités pédagogiques, le soutien à la planification scolaire ou encore le renforcement des capacités pédagogiques de base, les aptitudes pédagogiques des enseignants s'améliorent progressivement.

Enfin, on peut signaler comme facteurs favorisant la durabilité, le rapprochement opéré avec différents partenaires tels que la Banque mondiale et l'UNESCO notamment pour les progrès réalisés dans l'écriture des référentiels et des manuels scolaires ou encore dans l'appui à certaines écoles. Les bailleurs ont à faire un effort de concertation afin de se répartir les tâches. Ajoutons que fin 2017, EDUT et PRODAT (programme d'appui à l'agriculture) se sont réunis en vue de créer une synergie et d'élaborer un plan commun d'activités.

Ce type d'activités tend à consolider le tissu social et économique autour des établissements scolaires, facteurs favorisant également la durabilité et la pérennité au-delà de la fin du projet en juin 2019.

Témoignage des représentants de l'Institut Nazareth en réponse à une question de l'équipe EDUT :
« les stratégies de pérennisation des actions d'EDUT sont multiples. 1) L'appropriation du projet par la communauté et la sensibilisation au bienfondé du projet; 2) en travaillant conformément aux recommandations du bailleur ; 3) avec une gestion rigoureuse et parcimonieuse ; 4) avec l'autofinancement, on réussira à maintenir les filles dans la filière avec la politique d'octroi des bourses au moins partielle ; 5) une fois les machines obtenues, nous comptons les gérer en bon père de famille de manière à assurer la formation pratique aux apprenants et à les rentabiliser aussi longtemps que possible au profit de notre école et de la communauté »

1.4 CONCLUSIONS

Le programme EDUT, malgré les retards accusés durant les années précédentes et la limitation budgétaire (le plafonnement pour 2017 et 2018) relativement importante annoncée fin juillet, a pourtant réussi à redresser la barre et à se définir une planification réaliste et adaptée aux différentes contraintes de temps et de budget.

La planification opérationnelle et budgétaire réalisée par l'équipe en fin 2017 a été largement approuvée tant par la Coordination et la Représentation que par les Partenaires, heureux de voir les choses se concrétiser et prendre forme. Les estimations réalisées en termes de délais ont été acceptées par les différents services transversaux, entre autres par la Cellule Marchés publics, qui a estimé que les temps d'exécution prévus pour les différentes phases de travail, étaient réalistes. Il n'en demeure pas moins que l'exécution du programme tel qu'il a été conçu par l'équipe en place et validé par les partenaires nécessitera une gestion rigoureuse des différents axes de travail et l'aide des différents services transversaux.

On peut synthétiser ainsi les activités réalisées pendant l'année 2017 :

1° Activités de coordination et des services généraux

La synergie entre PRODAT et EDUT est en cours d'élaboration à travers la mise en œuvre en commun de certaines activités telles que l'insertion professionnelle dans le secteur agricole. Les problématiques liées au genre et à l'environnement sont également réfléchies en synergie avec les autres programmes et plus particulièrement avec la cellule communication avec laquelle EDUT travaille en étroite relation. Dans le même ordre d'idée, EDUT a réalisé la révision des indicateurs suite à la nécessaire réorientation du programme compte tenu des différentes contraintes avec l'appui de l'expert suivi-évaluation.

Depuis le second semestre 2017, EDUT s'est également rapproché des services financiers notamment pour l'élaboration d'une planification budgétaire permettant de travailler de manière pertinente et efficace en 2018 et de la Cellule marchés publics qui sera, pour EDUT, un partenaire important de travail en 2018 avec les nombreux dossiers d'appels d'offre qui s'annoncent.

2° Activités au niveau du pilotage

Le résultat 1, vise le pilotage au niveau macro, méso et micro. On peut citer, comme principales activités :

- L'élaboration d'un plan de renforcement de capacités des acteurs de l'ETFP avec l'appui du programme PRECOB ;
- La réalisation d'une mission conjointe, Ministère Provincial en charge de l'Education et EDUT, à travers toute la zone d'intervention en vue de sensibiliser et de redynamiser les plateformes de concertation ETFP et de rendre compte aux Autorités provinciales de l'état des lieux et des activités prévues ;
- L'encadrement d'une formation en informatique suivie de la remise de kits informatiques aux partenaires et une dotation en mobilier de bureau pour les écoles ;
- La révision des projets d'établissement de 6 centres d'application provisoires et la finalisation des *business plan* pour leurs activités génératrices de revenus des 21 écoles ;

- La tenue d'un atelier de sensibilisation et prise en compte des aspects liés au genre ;
- Une identification des unités formation-emploi au sein des établissements scolaires ;
- La réalisation d'un voyage d'étude et d'échange de bonnes pratiques liées au processus d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes en auto-emploi, à Mbuji Mayi (Projet EDUKOR) ;
- L'encadrement d'une formation des formateurs en pédagogie des adultes à l'intention des membres de l'équipe ;
- La production et la diffusion d'un film et de supports audiovisuels de sensibilisation à l'ETFP, au genre et à l'environnement.

3° Activités au niveau de la qualité de la formation

Le résultat 2, vise l'amélioration de la qualité de la formation. On peut citer, comme principales activités :

- L'accompagnement de l'inspection dans le suivi et l'encadrement des écoles ciblées (contrôle de la gestion administrative, pédagogique, patrimoniale et financière) ;
- Un accompagnement à la planification des activités des classes de la filière agriculture ;
- Un appui matériel et logistique à l'organisation des jurys pratiques des épreuves d'Etat 2017 au profit de l'Inspection provinciale de l'EPSP ;
- L'organisation de formations en gestion pédagogique et bureautique à l'intention des enseignants et gestionnaires d'école ;
- L'organisation des formations en entrepreneuriat, l'élaboration participative des plans d'affaires (*business plan*) des projets AGR ;
- La réalisation de missions de suivi de la formation en gestion pédagogique dans les écoles ;
- L'encadrement de formations relatives au fonctionnement des UFE ;
- La préparation et le lancement des différents marchés d'équipements et matériels de cours pratique et d'AGR des centres d'application provisoires tant au niveau local qu'au niveau international ;
- La distribution de 63 ordinateurs pour faciliter l'accès des écoles et des services déconcentrés aux NTIC ;
- La finalisation du projet d'électrification de l'IFCEPS et de la salle informatique ;



Exercices pratiques d'installation d'un moteur électrique triphasé par les finalistes de Chololo en électricité lors du jury pratique des examens d'Etat 2017 (avec l'appui matériel et logistique d'EDUT)

- La formation des formateurs en éducation financière, réalisée à Kisangani et à Isangi ;
- La préparation des chantiers-écoles pour la construction des infrastructures des AGR en agriculture par les écoles de métiers de bâtiment ;
- La finalisation des Avant-Projets Détaillés (APD) des constructions et réhabilitation des 6 centres d'application provisoires, la rédaction des spécifications techniques et la préparation du dossier d'appel d'offres.

1.5 RECOMMANDATIONS POUR 2018

Afin de permettre à EDUT de poursuivre sur sa lancée, il conviendrait, en 2018 de :

- Poursuivre la mise en œuvre du plan opérationnel et financier entamé au deuxième semestre de 2017 ;
- Poursuivre la sensibilisation des acteurs via le développement et la diffusion d'outils de communication (farde EDUT, calendrier, saynètes, ...) ;
- Poursuivre le vaste programme de renforcement des capacités (enseignants, direction, chefs d'atelier, etc.) autant que possible avec l'appui de PRECOB ;
- Accompagner l'inspection, les gestionnaires et les services de l'ETFP dans la gestion et le suivi des établissements et assurer la collecte des indicateurs ;
- Veiller à ce que les centres d'applications provisoires servent réellement de tête de réseau pour la dynamique de l'amélioration des cours pratiques une fois les investissements réalisés ;
- Appuyer la mise en place au sein des établissements scolaires d'un système rigoureux de gestion des AGR et veiller, autant que possible sans se substituer aux chefs d'établissement, à ce que les bénéfices générés soient effectivement réinvestis dans le fonctionnement des AGR ;
- Mûrir la réflexion sur la possibilité d'octroi de kits de sortie aux apprenants ;
- Accompagner les points focaux genre dans l'établissement de l'état des lieux sur la scolarité des filles dans leurs écoles respectives et les aider à formuler des propositions d'actions ciblées ;
- Fournir aux centres d'applications provisoires les manuels scolaires essentiels ;
- Développer des modules de formation courts, en lien avec les AGR ;
- Veiller à la qualité et à la précision lors de la rédaction des TDR et lors de la sélection des opérateurs de formation ;
- Maintenir une bonne entente et une bonne communication au sein de l'équipe EDUT, ainsi qu'avec les services transversaux et les partenaires.

Témoignage du Préfet de l'ITA Yanonge: « Lors des réunions avec les parents, nous les tenons informés des appuis dont l'école bénéficie de la part de la CTB dans le cadre du renforcement des capacités. Nous leur parlons notamment des modules que reçoivent les enseignants. Cela fait accroître la confiance des parents en notre école. Cette confiance se manifeste notamment par l'augmentation des effectifs. A titre d'illustration, nous sommes passés de 272 élèves en 2016-2017 à 392 inscrits pour l'année scolaires 2017-2018, soit une augmentation de 30 %. Sans oublier la régularité des élèves filles, surtout imputable sans doute à la prise en charge par la CTB. On ne voit plus des filles renvoyées pour non-paiement de la prime des enseignants »

Coresponsable National	Chef de projet a.i. de mai à décembre 2017	Fonctionnaire exécution ENABEL
		
Serge BOLANGANDUKA	Eliane GODELET	Kimba DODO

2 MONITORING DES RESULTATS

2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE

2.1.1 Contexte général

Le contexte général a peu évolué depuis la formulation du projet. On peut rappeler que la Tshopo est la plus grande des 26 provinces administratives avec un territoire d'une surface de 199.567 Km². La zone d'intervention du programme EDUT couvre la ville de Kisangani et le territoire d'Isangi ce qui représente une superficie de 15.770 km¹ ce qui représente la moitié de la superficie de la Belgique.

En 2015, la Direction provinciale de l'Institut national des statistiques avançait le chiffre de 3.386.450 personnes pour la province de la TSHOPO dont : 57% de moins de 20 ans, 39% de 30 à 59 ans et 4% de 60 ans et plus. Selon certaines sources, on a vu apparaître et se généraliser sur l'ensemble de la province, le phénomène « enfants des rues », phénomène qui ne fait qu'ajouter à la difficulté, pour le système éducatif, essentiellement non-formel², de prendre en charge l'ensemble de ces enfants. Il faut également mentionner l'entrée précoce des enfants sur le marché du travail. Selon le PNUD, l'ex Province Orientale comptait un taux d'activité des enfants de (12,8%) et des jeunes de 15-24 ans (56%) parmi les plus élevés de la RDC. Ceci a pour conséquence que les taux de scolarisation et d'alphabetisation sont également légèrement plus faibles dans la province que sur l'ensemble du pays.

D'une manière générale, le contexte socio-économique de la Province reste très pauvre et l'économie informelle occupe 80% de part du marché. Selon le plan quinquennal 2011-2015, la part réservée aux emplois informels est particulièrement dominante en agriculture majoritairement exploitée par les femmes. Les quelques grandes entreprises de la ville de Kisangani tournent au ralenti. Le commerce général est le secteur qui domine l'économie formelle³. Les infrastructures de base (routes, eau et électricité) restent largement insuffisantes et se dégradent rapidement. A titre d'exemple, de fin novembre à fin décembre, la majorité de la ville de Kisangani a été privée d'eau et d'électricité. Cette situation rend quasi inexistantes les possibilités de stage dans certaines filières de l'ETFP. Aussi, malgré les potentialités de la Province (richesse du sous-sol, forêt, fleuve et rivières, voies de communication diverses), le niveau d'emploi reste faible.

La situation des femmes reste elle aussi préoccupante. Outre le fait qu'elles souffrent d'un héritage culturel, économique et juridique qui les défavorise, notamment au niveau de l'accès et du contrôle des ressources et de l'héritage, les femmes sont victimes de violences sexuelles, un phénomène qui a pris une allure inquiétante ces dernières années dans tout l'Est du Congo dans la mesure où ces violences tendent à se « normaliser » et se généraliser. Ajoutons que parmi les causes principales d'abandon chez les filles au niveau secondaire, on relève d'une part, le choix des parents de privilégier la scolarité des garçons et d'autre part, les grossesses et mariages précoces.

On constate, à la lecture de ce qui précède qu'en terme de pertinence que le projet EDUT conserve tout son sens et toute sa nécessité. La conception du programme prend en compte les potentiels de croissance, surtout dans les secteurs agricole et de la construction, et les contraintes, notamment (i) une infrastructure routière encore très faible et en mauvais état, (ii) la grande étendue de la Province, (iii) le poids très limité du secteur économique formel, (iv) une faible quantité et qualité de l'offre de formation, (v) un pilotage et une gouvernance faible du secteur ETPF, (vi) le manque de ressources humaines qualifiées aux niveaux technique et professionnel et enfin (vii) les pressions sur l'environnement.

¹ Etant donné que la fiabilité des données (y compris officielles) n'est pas garantie, ces informations peuvent être utilement recoupées avec les informations de PRODET.

² L'enseignement formel étant payant, il n'est généralement pas accessible à des enfants sans ressources, ni même à des enfants issus de famille aux revenus très modestes.

³ Les acteurs socio-économiques de la ville expliquent cette situation par (i) un marché devenu très concurrentiel avec la multiplication des contrefaçons (produits du Sud-est asiatique), (ii) la difficulté de trouver des matières premières, (iii) le mauvais état des routes qui rend l'acheminement difficile, (iv) la crainte d'investir à cause du climat politique et enfin, (v) l'absence de politique d'accompagnement et un manque d'investissement de l'Etat dans la fourniture en énergie.

2.1.2 Contexte institutionnel

Rappelons qu'en 2013, le Ministère de l'EPSP a initié une réforme du secteur de l'éducation (niveau secondaire) en vue d'atteindre à terme le ratio de 60% de structures de Formation Techniques et Professionnelles contre 40% d'écoles secondaires générales au lieu des 30% et 70% de l'époque. L'objectif premier de cette réforme était de doter le pays d'une main d'œuvre qualifiée capable de contribuer au développement de la RDC.

Depuis décembre 2014, on a assisté successivement à la création et à la disparition du ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP), à la difficile création d'une administration (toujours en vigueur) liée à ce ministère, à la création d'un ministère de la Formation Professionnelle, Métiers et Artisanat (MFPMA). Dans le même temps, le ministère de l'EPSP a lui aussi subi diverses transformations en lien avec la création et la disparition des autres ministères. La succession de ces différentes formes organisationnelles et institutionnelles et les conflits de compétences qui s'en sont suivis et qui perdurent ne favorisent pas le développement harmonieux du système. Le courrier du Premier Ministre daté du 02 janvier 2018 devrait encore modifier la dynamique du système.

Parallèlement à ces transformations institutionnelles nationales successives, on a également assisté au démembrement des provinces qui a fait passer la RDC de 11 à 26 provinces administratives. En l'espace de deux ans, trois gouvernements provinciaux et un commissariat spécial provincial se sont succédés tour à tour à la tête de la province de la Tshopo. A chaque fois il faut un temps de transition entre les différentes équipes qui se succèdent et un temps pour les nouvelles équipes installées de s'imprégner du programme déjà en cours, avec le risque, à chaque fois, que le programme soit remis en question.

Signalons enfin qu'à côté des provinces administratives, on trouve les provinces éducatives qui ont, elles aussi, leur administration. On peut ainsi mentionner trois changements de Proved avec plus d'une année d'intérim entre le premier et le second ainsi que l'avènement de la division provinciale du METP et du MFPMA. Enfin, fin 2017, on a assisté à la scission de la province éducationnelle de la Tshopo en deux provinces éducationnelles et la création de deux nouvelles sous-divisions dans la zone d'intervention (Kisangani 3 et Isangi 3).

Néanmoins, malgré ce contexte institutionnel mouvant, le projet EDUT matérialise cette volonté nationale de développement de l'ETFP en appuyant au niveau provincial l'amélioration du pilotage de ce sous-secteur et de la qualité de la formation au niveau des établissements de formation ainsi qu'au niveau des structures administratives en charge de l'enseignement. EDUT s'est inscrit d'emblée dans la politique de développement de l'ancienne Province Orientale, telle que formulée en 2013 par le Gouvernement provincial (Programme du Gouvernement provincial et Plans d'Action, février 2013) reprise et adaptée par la nouvelle province de la Tshopo.

L'ancrage institutionnel d'EDUT a été marqué, dès le début, par une forte implication des institutions partenaires depuis le début du projet. Les études de base internes du programme ont démarré par des missions de terrain conjointes réunissant Ministère de l'Education, services déconcentrés de l'éducation et équipe CTB dans les écoles techniques et auprès de quelques opérateurs socio-économiques de l'axe Kisangani-Yangambi-Isangi. Les ministères du Plan, des Affaires Sociales, Jeunesse et Genre ainsi que du Travail et la FEC et COPEMECO ont ensuite contribué à élaborer la stratégie provinciale sur l'ETFP. Une plateforme de concertation réunissant les acteurs publics et privés de la formation professionnelle a vu le jour en septembre 2015, sous l'égide de la Ministre Provinciale en charge de l'Education.

Le DTF du programme EDUT a été validé le 27/11/2013 et le démarrage effectif a eu lieu le 01 décembre 2014, date de la prise de fonction de la direction d'intervention. Une SMCL 2 a validé la stratégie de 2017, le 12/12/2016. Enfin, suite aux retards précédemment enregistrés et aux limitations budgétaires annoncées en juillet 2017, EDUT a reformulé sa planification opérationnelle et financière pour en faire un projet faisable et réaliste compte tenu des diverses contraintes. Cette dernière a été validée lors de la quatrième SMCL d'octobre 2017.

Si l'appui à l'ETFP reste une priorité pour le développement de la RDC, on peut cependant s'interroger sur le choix du secteur d'enseignement à privilégier (formel, non-formel et informel) dans les actions d'appui, du moins tant que le secteur formel n'est pas stabilisé et tant que l'Etat ne joue pas totalement son rôle dans le financement de son système d'éducation.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le projet est géré en régie, en veillant toutefois à associer les différents partenaires (Ministère de l'Education provincial, services techniques déconcentrés (Proved et Inspection) ainsi que des autres ministères ayant des compétences dans le domaine de la formation professionnelle) à la prise de décision et à la mise en œuvre des activités. A ce titre, EDUT a organisé deux missions de visite des sites appuyés, mission qui a réuni le Ministre provincial de l'éducation à la Tshopo, le Proved a.i., les préfets des écoles visitées, les représentants des plateformes initiées par le projet, les parents et les responsables d'EDUT. On peut y ajouter l'organisation d'une réunion technique en septembre 2017 qui avait pour objectif de présenter et de discuter conjointement, la proposition revue du planning opérationnel et financier avant sa validation par la SMCL d'octobre 2017. Dans ce sens, le co-responsable national demeure un élément important en tant qu'interface entre le projet et les autorités provinciales.

L'installation des différents programmes et des services généraux au sein d'un même bâtiment facilite la coordination et l'exécution des activités avec plus de fluidité et de rapidité dans le traitement des dossiers. Il faut signaler que les partenaires se rendent volontiers dans les bureaux du programme qui leur sont toujours grands ouverts. On peut mentionner la grande disponibilité de l'équipe EDUT, comme de la coordination, pour l'accueil et l'écoute des partenaires. Afin de garantir une bonne communication entre le projet et les partenaires, des référents ont été désignés pour chacun des six centres d'application provisoires.

Enfin des efforts de rapprochement ont été opérés avec les services transversaux (finances et cellule marchés publics) en vue de faciliter l'exécution des activités en 2018 afin de respecter autant que possible le planning élaboré.

Témoignage du Préfet de Chololo, la plus grosse école technique de la TSHOPO.
« Les contacts fréquents avec l'équipe CTB, nous aide à ajuster les besoins de l'école aux projet et aux réalisations. Avec certains autres partenaires, on ne sait pas où on en est et c'est parfois frustrant. Au moins, vous on vous voit souvent et on peut adapter les choses au mieux des besoins même si on a dû renoncer à faire certaines choses. Ça nous rassure de savoir ce qui va être fait et de participer aux études et aux ateliers de réflexion ».

Témoignage du Préfet de l'Institut Adventiste d'Isangi
« Les parents assistent massivement, maintenant, aux réunions des parents convoquées par l'école contrairement aux années précédentes. Notons par exemple, on ne dépassait par le nombre de 15 parents lorsque les réunions des parents étaient convoquées, mais cette année nous avons eu plus de 35 parents. Ils sont intéressés d'apprendre et de contribuer au bon fonctionnement de l'école. Avant, ils pensaient et disaient que le fonctionnement de l'école n'était pas leur affaire, ils n'étaient pas concernés. Ils disaient c'était une histoire de préfet et des enseignants et aussi du gouvernement ».

2.1.4 Contexte HARMO

Des actions effectives de rapprochement ont été opérées lors du dernier semestre 2017 afin d'identifier des synergies avec PRODAT et, dans une moindre mesure, avec PRODET.

Les journées de réflexion devraient déboucher sur une planification des synergies possibles entre EDUT et PRODAT dans le domaine des stages, de l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur

agropastoral, de la sensibilisation et l'application de nouvelles pratiques agricoles, etc...

En matière de communication, il est prévu pour 2018, entre autres, la rédaction et la diffusion d'un guide de vulgarisation de la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances des Entités Territoriales Décentralisées qui sera utile aux bénéficiaires d'EDUT, de PRODAT et de PRODET.

Par ailleurs, les contacts avec les autres projets ETFP d'ENABEL ont été renforcés notamment en matière d'échanges d'expérience.

Rappelons enfin les contacts pris avec différents projets tels que :

- Le projet PEQPESU, projet d'appui à l'ETFP initié par la Banque Mondiale et avec l'UNESCO qui travaillent tous deux sur l'écriture de référentiels et de manuels scolaires pour différentes filières de l'ETFP ;
- Le projet d'appui à la construction d'écoles dans le Kongo central de l'AFD.

Il serait, par ailleurs, intéressant de renforcer les contacts avec l'INPP et avec l'Université de Kisangani, en tant qu'opérateurs de formation potentiels.

2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME



2.2.1 Progrès des indicateurs

Il convient de rappeler que le programme EDUT a dû revoir certains de ses indicateurs à la baisse afin de faire face, de manière réaliste aux contraintes de temps (compte-tenu des retards pris précédemment) ainsi qu'aux limitations budgétaires annoncées. La matrice des indicateurs a été revue et validée en novembre 2017, conformément à l'une des recommandations de la SMCL d'octobre 2017.

Outcome : Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées sur l'axe Kisangani - Yangambi - Isangi, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation technique de qualité pertinente, incluant les cours pratiques, les stages et l'accompagnement à l'insertion professionnelle					
Indicateurs		Valeur de la Baseline	Valeur année 2017	Cible année 2017	Cible finale
1	Taux de mise en œuvre du plan d'action de la plate-forme de concertation (%)	0	12	30	75
2	Nombre de finalistes (4 ^o professionnel et 6 ^o technique)	668	856	1 158	2 516
3	Proportion de filles parmi les inscrits chaque année dans les filières autres que couture (tous niveaux) à Kisangani (%)	14	5	17	20
4	Proportion de filles parmi les inscrits chaque année dans les filières autres que couture (tous niveaux) à Isangi (%)	14	38	38	20
5	Taux de réussite des apprenants (G/F) en fin de formation au jury pratique amélioré (%)	0	75	75	75
6	Proportion d'heures de pratique effectives dans le cursus de formation (%)	C ⁴ : 15 % L : 10 %	C : 13% L : 15%	C : 33% L : 13%	C : 41% L : 20%

⁴ C= cycle court ; L = cycle long

7	Nombre des diplômés (2015-2018) des 6 centres d'application provisoires qui présentent un projet personnel d'auto-emplois.	0	20 dont 5 filles	20 dont au moins 5 filles	50 dont au moins 15 filles
8	Nombre d'ETP dans lesquels au moins 1/3 de finalistes et pré-finalistes effectuent un stage d'un mois minimum.	7	14	10	10

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Indicateur 1 : Les actions de cet indicateur ont été stoppées à partir de Q3 2017, compte tenu de la limitation budgétaire et du choix opéré par l'équipe et les partenaires de concentrer dorénavant les efforts et les ressources sur la mise en œuvre du résultat 2, c'est-à-dire l'amélioration de la qualité de la formation.

Indicateur 2 : la valeur cible 2017 de cet indicateur a été fixée avant le retrait des trois écoles de Basoko. Lors de la révision de la matrice, il n'était plus possible de toucher aux valeurs cibles de 2017 bien qu'on savait déjà que certains chiffres ne seraient pas atteints.

Indicateur 3 et 4 : cet indicateur a été scindé en deux dans la mesure où les interventions ont été différentes à Kisangani et à Isangi. Dans la volonté de soutenir la scolarité des filles dans les écoles des territoires, particulièrement nombreuses dans les sections agriculture, il a été décidé de leur donner des bourses. On constate que dans les territoires, on arrive à un ratio de 38 % alors que la valeur finale avait été fixée à 20%. Par contre, à Kisangani, le ratio estimé à 17% en 2017 n'a pas été atteint. On peut donc souligner l'effet positif de l'action bourses dans le maintien des filles dans leur scolarité.

Indicateur 5 : les filières appuyées par EDUT dans ce cadre sont : Coupe et couture, électricité, menuiserie, maçonnerie et construction à Kisangani seulement. Bien que le résultat de cette activité soit positif, il a été décidé, compte-tenu des limitations budgétaires annoncées, de ne pas reconduire cette activité en 2018, sachant qu'avec les équipements fournis aux écoles pour les AGR et les cours pratiques, les écoles seront en mesure d'organiser elles-mêmes ces jurys pratiques.

Indicateur 6 : Les heures de pratiques effectives réalisées dans le cursus de formation en cycle court (ou cycle professionnel) « C » et en cycle long (ou cycle technique) « L » sont très faibles au regard du volume horaire global des enseignements. Les causes évoquées concernent le sous-équipement des écoles et les compétences limitées des formateurs.

Indicateur 7 : cet indicateur a pu être atteint grâce au démarrage des activités liées à l'insertion socio-professionnelle des diplômés. En effet, EDUT a organisé un concours pour les diplômés issus des centres d'application provisoires en vue de sélectionner, de former et d'équiper les jeunes ayant présentés un projet d'auto emploi suffisamment pertinent et viable.

Indicateur 8 : plusieurs facteurs ont favorisé le dépassement de cet indicateur (14 établissements ETP au lieu de 10 attendus). On peut mentionner le fait que le renforcement de capacités en Approche par Compétences (APC) et en pédagogie de base ont permis aux écoles de mieux comprendre l'importance des stages pratiques dans la formation des jeunes. Au sein des 14 établissements, 925 apprenants ont réalisé des stages pratiques.

Un professeur de cours technique en agriculture : « La classe de 3^{ème} année Agriculture compte 50 élèves dont 34 filles et 16 garçons. L'année dernière, cette classe comptait 21 élèves dont 16 garçons et 5 filles ». On a demandé aux filles de se lever pour la photo.



La classe de 3^{ème} Agriculture Générale à l'ITA YANONGE

A ce stade, il est très tôt d'évaluer l'impact du programme et cela a été déjà souligné par la mission d'évaluation à mi-parcours en mars 2017.

Cependant au stade actuel de mise en œuvre du programme, on peut énumérer quelques effets constatés et qui pourraient être liés ou favorisés par l'intervention EDUT.

L'octroi des bourses aux filles, a permis d'augmenter le nombre de filles inscrites dans certaines écoles. Par exemple à l'Institut MOGOYA où sont organisées les filières construction et menuiserie, on note qu'au cours de l'année scolaire 2017-2018, la 3^{ème} année construction compte 53 élèves dont 17 filles, contre 25 élèves dont 5 filles en 2016-2017.



Démonstration en assemblage par les apprenants de 1^{ère} professionnelle en menuiserie lors de la journée « Portes-ouvertes » en Mai 2017 à Chololo

En ce qui concerne l'Institut adventiste d'Isangi, on compte actuellement (2017-2018) dans la classe de 3^{ème} année, 18 filles contre 14 garçons contrairement à l'année scolaire 2016-2017 où il y avait 8 filles contre 18 garçons.

Les formations en entrepreneuriat et le processus participatif d'élaboration de plans d'affaires ont permis

d'améliorer l'efficacité externe des centres d'application provisoires. Le premier concours lancé en 2017 pour sélectionner les micro-projets (AGR), a connu un engouement et a permis de retenir 20 dossiers bancables qui seront financés en 2018.

Les lauréats seront insérés dans la vie active et contribueront à leur tour à promouvoir l'emploi des jeunes dans la province de la Tshopo.

Le programme EDUT a aussi eu des effets sur la possibilité des élèves à effectuer des stages pratiques en entreprise. On constate que le nombre d'établissements ETFP dans lesquels au moins 1/3 des finalistes et pré-finalistes effectuent un stage d'un mois minimum, a augmenté.

2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP au niveau macro (politique provinciale, méso (administration) et micro (établissements) sont améliorés, basés sur un système de suivi et d'évaluation performant.

	Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i> (2015)	Valeur année 2017	Cible année 2017	Cible finale
1	Proportion des ETP appuyés qui disposent d'un Projet d'établissement 2020, décliné en plans d'actions et en budget annuels (%)	0	48	50	75
2	Nb d'ETP qui dispose d'une UFE opérationnelle	0	4	9	21
3	Nb cumulé de comptes rendus de réunions des plates formes de concertation provinciale ETFP	6	40	45	48
4	Plan de formation pertinent mis en œuvre par les acteurs de la plateforme	0	1	1	1
5	Nb moyen de fiches de visites d'Inspecteur visibles dans chaque ETP, par année scolaire	0	2,8	2	4
6	Pourcentage de recueil des données statistiques à jour des écoles viables ETFP (%)	ND	ND	10	80
7	Nb d'ETP affiliés qui obtiennent une note en gestion de l'établissement supérieure ou égale à 50%	ND	19	8	21

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales activités</u> ⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1) Organiser les comités de concertation afin d'assurer le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie au niveau provincial et local.	X			
2) Renforcer et assurer un meilleur suivi du pilotage du secteur		X		
3) Renforcer les capacités des acteurs participant au pilotage et à la gestion			X	

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

1. Les écoles et les enseignants ont reçus plus de visites administratives et pédagogiques des inspecteurs que les années antérieures. Nous avons enregistré une moyenne de 2,8 visites par écoles. Il convient de signaler que la plupart des visites ont été administratives. Faute d'inspecteurs techniciens en suffisance, les visites pédagogiques sont assurées dans plusieurs écoles par les chefs d'établissements. Un effort important reste à faire de la part des ministères de tutelle afin de doter l'ETFP d'enseignants et d'inspecteurs techniques compétents en suffisance ;
2. 10 établissements appuyés disposent d'un projet d'établissement clairement décliné en plans d'action annuels budgétisés dont les « *business plan* » détaillés de leurs AGR.
3. Les 11 autres ont également des projets d'établissements finalisés avec des *business plan* d'AGR, mais ces derniers doivent être revus et les plans d'action doivent être budgétisés ;
4. Les établissements appuyés ont considérablement amélioré leur gestion. 19 établissements sur 21 ont obtenu une note de gestion supérieure à 50% ;
5. 25 réunions de plateformes de concertation ont été organisées cette année : 1 réunion par trimestre pour les 5 plates formes locales ; 2 réunions de plateforme stratégique (SMCL) et 3 réunions de plateformes techniques qui ont porté sur l'élaboration de plan de renforcement de capacités des acteurs, la préparation des jurys pratiques améliorés et la révision de la matrice de suivi du programme.
6. Le premier module du plan de renforcement de capacités des acteurs mis en œuvre a permis la rédaction des *business plan* des AGR des établissements. Les formations sur la gestion pédagogique des établissements ETFP, l'éducation financière et l'informatique pour les services déconcentrés et les représentants du secteur privé ont également été organisées.

Préfet de l'ITA Yanonge: Le problème de notre mobilité a été résolu par la dotation en moto. Cela a pour entre autres conséquences le fait que les rapports ne traînent plus ; nous les déposons à temps à Kisangani. L'outil informatique reçu de la CTB nous permet de réduire les dépenses de façon sensible. Les documents comme les bulletins scolaires qu'on allait acheter à Kisangani sont aujourd'hui imprimés sur place ».

2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : *Les apprenants sont formés et les sortants sont accompagnés (avec l'appui du secteur socio-économique) pour leur insertion professionnelle à travers les CdR/CP et les établissements ETP affiliés.*

⁵ A : Les activités sont en avance

B : Les activités sont dans les délais

C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Indicateurs		Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2017	Cible année 2017	Cible finale
1	Taux d'amélioration des infrastructures	0	35%	35%	100%
2	Taux d'amélioration des équipements	0	35%	35%	100%
3	Nombre de structures d'appui initiées ou redynamisées par le Programme qui sont opérationnelles et viables (5 Pf locales, 1Pf techniques, 6 UFE, 6 AGR, 21 points focaux genre)	0	4	4	5
4	Nombre d'ETFP appuyés qui disposent d'une AGR opérationnelle	0	5	3	21
5	Nb d'enseignants (E) formés à l'entrepreneuriat pratique	0	41	42	63
6	Nb d'apprenants qui bénéficient d'un stage en entreprise	100	925	200	300
7	Nb d'apprenants qui bénéficient de mise en situation réelle au sein de l'ETP et des cours pratiques via l'AGR	300	0 ^{*)}	400	1720
8	Nombre d'apprenants des diplômés (2015-2018) des 6 centres d'application provisoires, bénéficiant d'un appui à l'insertion par l'UFE	0	20 (dont 5 filles)	200	600

^{*)} Les AGR ne sont pas opérationnelles, pour le moment.

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1) Etablir et rendre fonctionnel les Centres Pilotes pour la mise en place de leurs UFE, AGR, Cours pratiques et jury pratiques.			X	
2) Appuyer les établissements ETFP affiliés afin qu'ils répondent aux exigences de qualités de gestion et d'organisation de formations pratiques			X	
3) Améliorer les formations des apprenants aux pratiques les métiers.			X	
4-5) Tester et améliorer les mécanismes d'insertions socio-économiques des sortants et mise en place des chantiers-écoles			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Le résultat 2, relatif à l'amélioration de la qualité de la formation est le résultat qui a connu le plus grand retard. Dans la mesure où ce résultat constitue le cœur du métier du système de formation et du programme EDUT, il a été décidé de réorienter le projet afin d'en accélérer l'exécution et de s'inscrire dans le budget global annoncé. Cependant depuis le second semestre 2017, les activités du programme ont connues une avancée significative grâce aux actions suivantes :

1. Les Avant-Projet Définitifs (APD) des chantiers de constructions et réhabilitations sont terminés, validés et décrits en spécifications techniques en vue de constituer les dossiers d'appels d'offre pour le recrutement des entreprises de construction. Il a été convenu, afin de gagner du temps d'analyser les offres en concertation directe avec la Cellule Marchés publics à Kinshasa. La stratégie définie pour accélérer et suivre correctement les travaux sera de sélectionner des entreprises qui travailleront en parallèle. Il est également prévu un contrôle qualité des travaux tout au long de la durée des

⁶ A : Les activités sont en avance

B : Les activités sont dans les délais

C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- constructions. Ce suivi sera réalisé par des Délégués à Pied d'Œuvre (DPO) de PRODET sous la supervision des experts d'EDUT et du bureau d'architecte ;
2. Les dossiers d'appels d'offre pour les équipements ont été constitués en concertation d'une part avec les bénéficiaires et d'autre part avec la cellule MP. La livraison des équipements est prévue au moment de la réception provisoire des constructions et ou réhabilitations ;
 3. Les *business plan* des AGR étant maintenant rédigés, certains équipements ont déjà été acquis ou sont en cours d'acquisition. Il est prévu de démarrer les AGR début 2018, ce qui laissera suffisamment de temps pour mettre en place un système de gestion fiable et transparent avant la fin du projet ;
 4. Les UFE sont constituées dans tous les établissements ; cependant seules 4 sont déjà opérationnelles dans la mesure où (i) elles placent les apprenants en stage, (ii) organisent les visites guidées, (iii) détiennent des bases de données des apprenants et sortants et (iv) organisent des journées porte-ouvertes ;
 5. Les cours pratiques et les jurys pratiques devraient quant à eux être également progressivement mis en place avec les constructions des ateliers et l'arrivée de divers équipements et outillages prévus ;
 6. L'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus des 6 centres d'application provisoires à travers l'auto-emploi est en cours de réalisation avec l'appui, dans une première phase, à 20 jeunes dont 5 filles. L'appui est essentiellement technique et financier à travers le renforcement de capacités, l'octroi de kits d'installation en équipement de base, en consommables et en suivi régulier par l'équipe insertion du programme EDUT.

2.5 THEMES TRANSVERSAUX

2.5.1 Genre

En 2017, la cellule communication et genre de ENABEL Tshopo a organisé autour de la journée mondiale de la femme plusieurs activités dont la sensibilisation sur les potentiels féminins dans le sous-secteur de l'ETFP. Cette sensibilisation est relayée au niveau de la base par les animateurs locaux des plateformes de concertation locales et au niveau des établissements scolaires par les points focaux « genre » de chaque école.

Des émissions enregistrées ont été diffusées sur les chaînes locales à Kisangani et à l'intérieur. Il est à rappeler qu'une action de remise des bourses aux filles des écoles rurales a plus que doublé les effectifs des filles dans ces écoles, le taux des filles à l'inscription est ainsi passé de 14 à 38 %. La majorité de ces filles des écoles rurales sont issues des familles paysannes. Ainsi, des réflexions sont en cours avec PRODAT et avec l'assistante « genre » afin d'assurer la pérennisation des acquis de cette action bourses. On peut ajouter que les aspects liés au genre ont été pris en compte dans les projets de construction et/ou de réhabilitation avec la construction d'espaces sanitaires réservés aux filles.

De plus, et compte tenu de la culture ambiante, une campagne de sensibilisation sera régulièrement menée au sein des équipes ouvrières par les responsables des entreprises dans la communauté où s'exécuteront les travaux pour le respect de la femme en général et des filles mineures en particulier. Les ouvriers devraient préalablement être avertis que tout comportement déplacé et invasif envers les femmes constituera une faute lourde qui pourrait occasionner non seulement la résiliation du contrat entre ENABEL et les prestataires mais aussi des poursuites judiciaires.



Travaux pratiques de couture en 2^{ème} professionnelle au centre SIMAMA



Fabrication d'une pièce mécanique par une finaliste en Mécanique Générale à Chololo pendant le jury pratique des examens d'Etat 2017 (avec l'appui matériel et logistique d'EDUT).

Témoignage de Mademoiselle LOENDJE BOELE qui est une sortante ayant bénéficié de la bourse de l'année scolaire 2016-2017, elle était en 6^{ème} : « Cela a permis à mes parents de payer d'autres frais qui étaient à leur charge pour ma scolarité. J'étais l'unique fille en agriculture dès la 3^{ème} et 4^{ème}, ce n'est qu'en 5^{ème} que 2 filles se sont ajoutées. En 6^{ème} on a terminé à 2. Toutes les deux nous avons eu plus de 60 % aux examens d'Etat. J'encourage les autres filles à étudier dans une école agricole. Qu'elles ne se laissent pas entraîner dans les histoires amoureuses où elles vont tomber enceinte et abandonner leurs études. Mon souhait, je voudrais que le projet ou la CTB puisse continuer à payer la prime à toutes ces filles, elles en ont vraiment besoin ici dans notre milieu. Elles seront encouragées de poursuivre leurs études même si elles ont 'connu un accident en mettant un enfant au monde 'car certaines d'entre elles ont beaucoup de difficulté de reprendre leurs études après leur maternité précoce. Elles restent souvent à la maison, raison pour laquelle cette action doit continuer ».

2.5.2 Environnement

Une des grosses activités d'EDUT en 2018 sera la réalisation des travaux de construction et/ou de réhabilitation. Aussi, les questions environnementales sont-elles particulièrement d'actualité en matière d'environnement physique, social et culturel. Les plans détaillés existent pour l'ensemble des six centres d'application provisoires et les spécifications techniques précisent les différentes mesures à prendre pour la qualité des ouvrages et le respect de l'environnement.

a) Chantiers de construction

Le concept de développement durable est devenu de plus en plus important dans le domaine des travaux publics. Ce souci a été pris en compte dans les projets de construction. La mise en chantier des travaux des infrastructures EDUT veillera à une meilleure prise en compte environnementale, ce point particulier sera d'ailleurs un critère de choix lors des réponses à l'appel d'offre qui sera soumis aux entreprises, dans lequel quelques dispositions sont prévues pour le respect strict de ces aspects avant, pendant et après la période d'exécution des travaux. Ces dispositions devront figurer explicitement dans le contrat des prestataires. Par ailleurs des informations devraient être régulièrement fournies avec une analyse des risques sur l'environnement et les moyens préventifs y relatifs dans le rapport journalier de chantier des DPO.

b) Environnement social et culturel

Avant l'installation de chantier, en dehors des partenaires étatiques actuellement impliqués au projet, ENABEL et les entrepreneurs devront également associer les notables des sites ciblés pour les informer des avancements du projet dans les communautés dont ils ont le pouvoir ancestral.

Certains sites sacrés tel que cimetières, monuments ancestraux, qui se trouveraient dans les environs des zones du projet devraient être indiqués pour protection en vue d'éviter toute profanation.

Sur le plan des ressources humaines, le recrutement des ouvriers locaux sera privilégié à moins que pour des raisons de technicité particulière, il faille importer les hommes de métiers en dehors de la zone du projet. Le fait que des hommes de la communauté soient impliqués peut-être pour la suite gage d'une implication et d'un bon entretien des infrastructures.

c) Ecosystème

L'extraction des matériaux locaux entre parfois en conflit avec la conservation de la nature. Toutes les carrières devraient être exploitées avec responsabilité sous le regard des techniciens des entreprises afin d'éviter les érosions, les éboulements et/ ou les stagnations des eaux des pluies. La cuisson des briques devrait généralement se faire au moyen du bois mort, les fouilles directement remblayées après toute excavation.

Dans la rubrique aménagement des sites après les travaux, l'engazonnement fera partie des travaux de finition sans lesquels la réception des travaux peut être refusée.

d) Les accidents de chantier

Dans la rubrique installation de chantier, lorsque les entreprises soumissionnement pour l'acquisition du matériel, elles veilleront à fournir également les équipements de protection aux ouvriers : gants, bottes, casques, cache-nez, salopettes, etc. Une boîte de secours, avec des produits de premiers soins, devra être disponible sur chaque chantier et une formation y afférente devra être donnée à quelques membres de l'équipe. Enfin, les déchets dangereux, notamment ceux contenant des produits chimiques (ex : peintures) devront être bien gérés.

Ces instructions feront l'objet d'un contrôle lors des missions de supervision de travaux.

Enfin, un travail permanent de sensibilisation de la communauté scolaire sur la tenue et l'amélioration de leur environnement immédiat sera mis en place avec les préfets et les comités d'élèves afin de ne pas créer de résistance au changement et de pérenniser les travaux d'aménagement.

2.6 GESTION DES RISQUES

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite
Peu de confiance des acteurs publics et privés dans l'efficacité de la concertation		FIN	LOW	HIGH	MED	Communication fréquente, partage d'expériences réussies	DI, Ministère	Déc 17
						Réunions pour fédérer les acteurs		
						Agenda des rencontres sur des aspects concrets de la formation et de l'insertion		
Manque de budget pour la mise en œuvre de la politique		FIN	HIGH	MED	HIGH	Recherche de cofinancement par le secteur privé	Ecoles	Avril 18
						Proposer une politique réaliste en fonction du budget	Président de plateforme	Déc 17
						Inclusion dans la feuille de route pour la gouvernance provinciale	Ministère	Sep 16
Insuffisance de personnel qualifié ou compétent		OPS	MED	HIGH	HIGH	Développer des AGR pour compléter le niveau de salaire prévu par l'Etat.	Ecoles	Mar 18
						Formation et recyclage du staff national	DI	Déc 16
						Partenariat avec le secteur privé pour le recrutement de formateurs pratiques	Ecoles	Déc 16
Faible motivation des élèves ou des parents pour les cours pratiques		DEV	MED	MED	MED	Orientation et formation	Ecoles	Avril 18
						Amélioration de condition de formation		
						Campagne de sensibilisation et appui à l'insertion des sortants		
						Expertise en gestion d'établissements de formation et accélération des processus l'acquisition des équipements et de mise en œuvre des AGR		
Lenteur des processus de marchés publics		JUR	HIGH	MED	HIGH	Appui de l'équipe provinciale	Coordination CTB Tshopo + RR & Siege	Déc 17
						Planification et suivi		
						Travailler avec la société civile		
						Inclure les gestionnaires des réseaux conventionnés		

3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE

3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES

La stratégie a été réorientée en août et septembre 2017 à la suite du constat des retards dans l'exécution des activités du projet et des limitations budgétaires annuelles (plafonnement pour 2017 et 2018) annoncées comme relativement importantes.

Rappelons que cette stratégie a été présentée et discutée lors de la réunion technique avec les partenaires, dont le Ministère Provincial, de septembre 2017 et qu'elle a été validée par les autorités lors de la SMCL d'octobre 2017. Elle a également été présentée aux responsables de la CTB tant à Kinshasa qu'à Bruxelles.

Il a été décidé de ⁷ :

- Concentrer les efforts sur les six centres d'application provisoires (constructions, équipements, référentiels, manuels scolaires et renforcement de capacités) en plus de la mise en place des différentes structures de développement (AGR, UFE) ;
- Soutenir la mise en place des AGR au sein des 15 autres écoles afin de ne pas les « abandonner » totalement et de leur permettre, autant que faire se peut, d'amorcer un cercle vertueux de développement. En effet, EDUT s'étant initialement engagé vis-à-vis de ces écoles, il n'était pas envisageable de ne leur apporter aucun appui ;
- Se désengager de la plupart des projets de chantiers-écoles, et ce pour des raisons de faisabilité, de temps, de compétences, d'argent et de sécurité. Les projets de chantiers écoles dans le cadre de la réhabilitation de trois maisons communales ont été estimés non réalistes compte tenu des conditions à réunir pour les mener à bien et compte tenu du coût important engendré. De plus, ces derniers n'étant pas dans l'objet direct du projet, il était préférable d'investir les ressources dans les établissements scolaires. Notons cependant que deux petits projets de constructions de porcherie dans le cadre des AGR seront réalisés sous forme de chantier-école sous la supervision des enseignants des établissements concernés et de deux experts d'EDUT (ATN infrastructure et équipement, respectivement ingénieur et enseignant technique) ;
- Travailler avec les diplômés des années antérieures afin de démarrer dès à présent les activités d'insertion socio-professionnelle et d'aide à l'auto-emploi. Attendre que les diplômés ayant bénéficié des cours pratiques améliorés sortent, aurait été irréaliste par rapport à la date annoncée de fin de projet. Des actions d'aide à la recherche d'emploi seront cependant menées avec ces derniers ;
- Travailler en synergie plus étroite avec PRODAT, les autres projets ENABEL et dans la mesure du possible avec d'autres projets œuvrant dans l'ETFP afin de mutualiser les efforts et d'aller vers plus d'efficience ;
- Renforcer les capacités des acteurs de l'enseignement autant que possible et ce, selon les axes définis dans le plan de renforcement de capacités élaboré en janvier 2017. Si des budgets devaient se dégager, ils pourraient être investis dans ce poste qui a sans doute été largement sous-estimé faute de moyens financiers. On pourrait envisager la création d'une équipe de formateurs au niveau de la Province afin que certaines des formations soient démultipliées. Cet exercice est cependant délicat (risque de déperditions des connaissances et des compétences au fur et à mesure des démultiplications) et demande une très bonne formation de base. Nous attirons de nouveau l'attention sur l'importance de la qualité de rédaction des TDR et sur l'importance du choix des prestataires de formation qui devraient au moins être spécialisés en formation des adultes et en méthodes actives ;
- Poursuivre la dotation de bourses d'études aux filles des écoles rurales et ce jusqu'à la fin du projet. Et de mener en parallèle une réflexion sur des systèmes alternatifs plus pérennes ;
- Au niveau d'EDUT, de respecter autant que possible la planification opérationnelle et financière et de veiller à une bonne communication au sein de l'équipe ainsi qu'avec les services transversaux et les

⁷ Pour plus de précisions on peut se référer à la planification opérationnelle et financière élaborée par l'équipe projet pendant le second semestre 2017.

partenaires.

3.2 RECOMMANDATIONS

La SMCL d'octobre 2017 a pris des recommandations qui vont dans le sens d'améliorer l'efficacité dans la mise en œuvre du projet.

Recommandations	Acteur	Date limite
R1 : Que le co-responsable national bénéficie d'un briefing à la représentation de la CTB et au secrétariat général du ministère de l'EPSP	UCOP	DEC 2017
R2 : Qu'une note technique soit rédigée par le projet pour donner les détails sur les engagements de la partie congolaise en cours de réalisation	UCOP	DEC 2017
R3 : Que le projet accélère avec les activités et respecte les planifications opérationnelle et financière	UCOP	DEC 2017

3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES

Enseignements tirés	Public cible
<p>Au niveau des cours pratiques et équipements scolaires :</p> <p>Malgré des renforcements de capacités en APC et en pédagogie de base, les enseignements restent très théoriques d'une part, par manque d'habitude et d'autre part, par manque, tout simplement, d'équipements et d'outillages.</p> <p>Il sera important, lorsque les équipements et outillages seront disponibles d'initier des renforcements de capacités essentiellement pratiques et didactiques en veillant à l'isomorphisme des formations données. C'est-à-dire éviter le « <i>fais ce que je te dis, pas ce que je fais</i> » qu'on voit encore souvent en formation. Raison pour laquelle nous insistons sur la nécessité de ne pas se tromper lors du recrutement des opérateurs de formation.</p> <p>Il est également prévu dans les termes de références des appels d'offres, d'associer systématiquement une formation à l'utilisation des équipements livrés. On a vu trop souvent des équipements inutilisés faute de capacités de la part des enseignants confrontés à des outils perfectionnés et inconnus d'eux.</p> <p>Dans le même ordre d'idée, il est également prévu de veiller à la fourniture en électricité des établissements appuyés afin toujours de ne pas se retrouver avec des équipements inutilisés faute d'énergie.</p> <p>Par ailleurs, il est nécessaire que les Ministères en charge de l'ETFP fassent des efforts conséquents pour disponibiliser des enseignants et des inspecteurs spécialisés dans les différentes filières de formation. Cela permettra de plus, à moyen terme, de réduire le nombre d'élèves par classe, facteur favorisant la pratique effective dans l'apprentissage du métier.</p>	Elèves et enseignants

<p>Au niveau des plateformes techniques et locales :</p> <p>Un bon pilotage de la formation et du système dans son ensemble reste nécessaire.</p> <p>Les changements institutionnels récents, changement de Ministre provincial en charge de l'éducation, création d'une nouvelle province éducative et de deux sous-divisions, demanderont certainement des efforts d'explication et d'implication de ces nouveaux acteurs.</p> <p>Comme nous l'avons mentionné précédemment, un travail devra être fait pour que les différentes plateformes s'autonomisent par rapport au projet en trouvant, par elles-mêmes, des moyens de poursuivre leurs activités.</p>	<p>Acteurs ETFP</p>
<p>Au niveau de l'appui pédagogique :</p> <p>On peut formuler ici les mêmes remarques qu'au point 1 de ce tableau dans la mesure où on ne peut pas dissocier l'appui pédagogique des cours pratiques.</p> <p>Si réellement, on veut tendre vers l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes à la sortie de l'école, il apparaît nécessaire de développer des « savoir-faire » liés à la pratique professionnelle, c'est-à-dire des capacités, qui, en situation, pourront devenir des compétences. Cela suppose de mettre en œuvre des méthodes actives dans le travail scolaire, c'est-à-dire, des méthodes qui ne soient pas uniquement transmissives.</p> <p>Aussi, afin de ne pas perdre l'intérêt que peut présenter l'approche par les compétences, particulièrement et naturellement bien adaptée à l'ETFP lorsque les conditions matérielles sont réunies, nous proposons qu'un réel travail soit fait en termes : (i) de faisabilité / appropriation (comment peut-on raisonnablement utiliser et mettre en œuvre ce type de méthode dans le contexte actuel de l'enseignement formel en RDC ?), (ii) de simplification (quels sont les concepts utiles et nécessaires au quotidien ?), (iii) de réflexion sur les conditions pratiques nécessaires à la mise en œuvre d'un tel type d'approche et (iv) de mises en place, de la part des différentes parties prenantes, de ces dites conditions.</p> <p>Soulignons enfin que les modalités d'évaluation sont indissociables des modalités de formation et que la conception de ces premières précède normalement les secondes. Il y a là, un important travail à réaliser avec l'inspection afin d'harmoniser les pratiques.</p>	<p>Enseignants et inspecteurs</p>

<p>Au niveau du genre :</p> <p>La problématique du genre a progressivement envahi tous les projets de développement. Ce concept importé du Nord est délicat à travailler dans la mesure où il structure la perception et l'organisation concrète et symbolique de toute la vie sociale. C'est donc un concept qui s'intéresse aux questions de pouvoir ainsi qu'aux mécanismes qui les génèrent et qui perpétuent les inégalités entre les individus à travers une organisation sociale donnée.</p> <p>Aussi, si on ne veut pas que la problématique du genre ne soit que de façade ou pire contre-productive, elle mérite une approche en profondeur avec les acteurs concernés, à commencer par les femmes et les jeunes filles elles-mêmes afin de comprendre d'abord les ressorts et les mécanismes à l'œuvre dans les différences d'attitudes et de traitement.</p> <p>Malgré les campagnes de sensibilisation, les filles restent globalement sous représentées et les grossesses précoces continuent à être une des principales causes d'abandon. Dans ce sens, des actions conjointes peuvent être menées avec le projet PLVS (Projet de Lutte contre les Violences Sexuelles).</p> <p>Comme nous l'avons souligné, il serait bon de réfléchir à des mesures pérennes de discriminations positives envers les filles afin de leur permettre d'accéder d'abord et de poursuivre ensuite leur scolarité.</p>	<p>L'ensemble des acteurs</p>
<p>Au niveau du renforcement des capacités :</p> <p>Un plan de renforcement de capacités a été élaboré avec et pour l'ensemble des acteurs de l'ETFP à la Tshopo. Ce plan devait initialement être mis en œuvre par PRECOB. Seuls deux ou trois modules ont pu être organisés.</p> <p>Certains des opérateurs de formation sélectionnés en 2017 (un consultant national et un bureau belge - SYNTRA) n'ont pas donné entière satisfaction, sans doute parce que d'une part, les TDR n'avaient pas été correctement rédigés et d'autre part, parce que, lors de l'analyse des offres, les compétences en matière de techniques de formation des adultes n'étaient pas suffisantes au sein même de la commission d'analyse des offres. Lorsqu'il s'agit de projets en agriculture, en santé ou en désenclavement, on fait appel à des spécialistes en la matière y compris au niveau des chefs de projets. Il est intéressant de constater qu'en matière d'éducation et de formation, cette règle ne vaut pas nécessairement, ce qui peut, in fine, être préjudiciable à différents stades du projet.</p>	<p>Ecoles, Inspection, Division</p>

Au niveau de l'insertion

L'insertion professionnelle des jeunes et des moins jeunes est, normalement, la mission de l'ONEM. Faute de mécanismes efficaces, les écoles et EDUT, tentent de répondre à ce manque à travers divers processus et structures tels que la mise en place des UFE, des projets d'auto-emploi et la mise en place des AGR.

Le monde de l'école est, à priori, un monde différent de celui de l'entrepreneuriat. Le pari est de faire coexister ces deux mondes au sein des écoles sans que le second ne prenne le pas sur le premier, qui doit rester, l'objet principal du système d'enseignement, c'est-à-dire privilégier l'apprentissage à la production, même si cette dernière rapporte directement. Compte tenu du fait que les écoles ne perçoivent pas de frais de fonctionnement de la part de l'Etat, la tentation peut être grande, pour subsister, de dévier de l'objectif initial. Il faudra, par conséquent, veiller à mettre en place des systèmes de gestion et des systèmes comptables afin de garantir la bonne utilisation des bénéfices générés.

Les premiers projets d'auto-emploi ont été lancés fin 2017 ; il sera intéressant, au fur et à mesure des différentes étapes de tirer des enseignements avant de rééditer l'activité.

4 ANNEXES

4.1 CRITERES DE QUALITE

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
			X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une marge certaine d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?					
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.			
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.			

	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux <i>outcomes</i> planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

NB : Ce critère est difficile à évaluer dans l'état actuel des choses étant donné que, les limitations budgétaires annoncées ont réduit considérablement le budget lié à l'appui proprement dit, ce qui modifie ipso facto le ratio entre moyens alloués et résultats obtenus. D'autre part, des mesures de redressement ont déjà été prises avec l'accélération de l'exécution sur le second semestre 2017 et la reformulation du projet. Néanmoins, il faut maintenant du temps pour résorber le retard pris les années antérieures d'autant que nous sommes sur des activités coûteuses en temps (construction, MP équipements, renforcement de capacités). Le retrait de PRECOB ou du moins la diminution de son intervention est elle aussi problématique pour la mise en œuvre du plan de renforcement de capacités.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?				
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).		
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.		
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.		

NB : On peut ajouter que le climat politique actuel et l'incertitude dans laquelle se trouve le pays, n'aide pas à garantir une durabilité des structures mises en place et des actions menées dans la mesure où les structures institutionnelles elles-mêmes, ainsi que les structures administratives (normalement plus stables) sont elles-mêmes relativement instables.

4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI

Décisions					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
1 Faire appel à l'expertise nationale du ministère de l'EPSP pour le renforcement des capacités lié aux matières spécifiques de l'éducation dans le contexte de la RDC	Juin 17		PV SMCL 03	UCOP	<i>Identifier ces ressources et créer une base des données des expertises disponibles</i>	Coresponsable National + ATI	Déc 2017		EN COURS
2 : Le nombre de centres pilotes appuyés par le projet deviennent les centres d'application provisoires (CHOLOLO, MARIE REINE, MAPENDANO, MOGOYA, LA SAGESSE, BOSEMBO)	Juin 17		PV SMCL 03	UCOP	<i>Sensibiliser les autorités scolaires à proposer au ministère central la confirmation des six centres d'applications identifiés par le projet par un arrêté ministériel de domination</i>	Coresponsable National + ATI	Juin 2018		EN COURS
3 : Mise à disposition par les structures déconcentrées de l'EPSP des DPO pour le suivi des chantiers	Juin 17		PV SMCL 02	UCOP	Réfléchir à l'organisation de suivi des constructions dans le respect des normes.		Avril 2018		A REALISER
4 : La révision de la matrice de suivi et d'évaluation	Déc 17		PV SMCL 04	UCOP	Revoir les planifications opérationnelle et financière en fonctions des contraintes actuelles (Temps restant de plus en plus réduit et la limitation budgétaire)		Nov 2018		REALISE

4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR

Indicateurs	Désignations	Valeur de base 2015	Valeurs cibles			Valeur cible finale
			2016	2017	2018	
IMPACT (OG) : Dans la province de la Tshopo, une offre de formation technique et professionnelle, tant formelle que non-formelle, répondant aux perspectives d'emploi et d'auto-emploi de la région, permet à 5 000 jeunes (dont 1 250 filles) de trouver ou de créer un emploi durable à l'issue de la formation						
Nombre de jeunes bénéficiant d'un système de formation et accompagnement à l'insertion plus performant		N/A				5 000
Nombre de filles bénéficiant d'un système de formation et accompagnement à l'insertion plus performant		N/A				1 250
OUTCOME (OS) : Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (ETP) amélioré, les apprenants des filières appuyées sur l'axe Kisangani – Yangambi – Isangi – Basoko, dont plus d'un quart de filles réussissent une formation technique de qualité, pertinente, incluant des cours pratiques, stages et un accompagnement à l'insertion professionnelle						
Taux de mise en œuvre du plan d'actions de la plateforme de concertation		0	0	30	60	90
Nombre de finalistes (4° professionnel et 6° technique)		668		1 158	1 812	2 516
Proportion de filles (%) parmi les inscrits chaque année dans les filières autres que couture (tous niveaux)	Kisangani	14	15	17	20	20
	Isangi (indicateur créé fin 2017 pour mesurer l'action octroi de bourses, les cibles initiales ont été reportées)	14	15	17	20	20
Taux de réussite des apprenants (G/F) en fin de formation au Jury pratique amélioré (%)		0	0	75	75	75
Proportion d'heures de pratique effectives dans le cursus de formation	Cycle court	15	23	23	26	41
	Cycle long	10	13	13	16	20
Nombre des diplômés (2015-2018) de centres d'application provisoires qui présentent un projet personnel d'auto-emploi	ND	0	0	20 dont au moins 5 filles	30 dont au moins 10 filles	50 dont au moins 15 filles
Nombre d'ETFP dans lesquelles au moins 1/3 des finalistes et pré-finalistes effectuent un stage d'un mois minimum.		4	4	10	10	10

Output 1 (R1) : Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP au niveau macro (politique provinciale), méso (administration) et micro (établissements) sont améliorés, basés sur un système de suivi et d'évaluation performant						
Proportion des ETP appuyés qui disposent d'un Projet d'établissement 2020, décliné en plans d'actions et en budget annuels		0	40	50	75	75
Nombre d'ETP qui disposent d'une UFE opérationnelle		0	0	9	18	21
Nombre cumulé de compte-rendu de réunions des plateformes de concertation provinciale ETFP		6	32	45	48	48
Plan de formation pertinent mis en œuvre par les acteurs de la plateforme	Kisangani	0	1	1	1	1
Nombre de fiches de visite d'inspecteur visibles dans les ETP ciblés par année scolaire		0	1	2/école	4/école	4/école
Pourcentage de recueil des données statistiques à jour des écoles opérationnelles ETFP		N/D	10	90	100	100
Nombre d'ETP affiliés qui obtiennent une note en gestion de l'établissement supérieure ou égale à 50%		0	3	8	14	21
Output 2 (R2) : Les apprenants sont bien formés et les sortants sont accompagnés pour leur insertion professionnelle						
Taux d'amélioration des infrastructures (indicateur créé fin 2017 parce qu'il représente une part importante du temps de travail et contribue largement aux résultats attendus)	Constructions	0	0	35	90	100
	Equipements	0	0	35	85	100
Nombre de structures d'appui, initiées ou redynamisées par le Programme qui sont opérationnelles et viables		0	0	4	5	5
Nombre d'ETP appuyés qui disposent d'une AGR opérationnelle		0	0	3	21	21
Nombre d'enseignants (E) formés à l'entrepreneuriat pratique		0	0	42	63	63
Nombre d'apprenants qui bénéficient d'un stage en entreprise		100	100	200	300	300
Nombre d'apprenants qui bénéficient de mise en situation réelle au sein de l'ETFP et des cours pratiques via l'AGR		0	-	400	1 000	1 720
Nombre de diplômés (2015-2018) des 6 centres d'application provisoires, bénéficiant d'un appui à l'insertion par l'UFE		0	0	200	400	600

4.4 APERÇU DES MoRe RESULTS

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui, voir cadre logique
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Oui
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Q2 2019
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Décembre 2015

Rapport « Budget versus Actuels

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217911

Project Title : **Programme d'Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle à Kisangani et dans le District de la Tshopo (EDUT)**

Budget Version: **C04**
 Currency : **EUR**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

Year to month : 31/12/2017

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2016	Expenses 2017	Total	Balance	% Exec
A OBJECTIF SPÉCIFIQUE (PART) 1			7 876 500,00	1 331 148,20	819.206,15	2 150 354,35	5 726 145,65	27%
01 Le pilotage du secteur ETFP est mis en place et			1 705 900,00	635 058,97	241.374,67	876 433,64	829 466,36	51%
01 Organiser les comités de concertation afin d'assurer le		REGIE	130 000,00	59 835,47	19.026,37	78 861,84	51 138,16	61%
02 Renforcer le pilotage et la gouvernance du secteur		REGIE	210 000,00	75 710,74	46.916,56	122 627,30	87 372,70	58%
03 Appuyer les acteurs participant au pilotage et à la		REGIE	1 365 900,00	499 512,76	175.431,74	674 944,50	690 955,50	49%
02 Les apprenants sont formés et les sortants sont			6 170 600,00	696 089,23	577.831,48	1 273 920,71	4 896 679,29	21%
01 Etablir et rendre fonctionnel le Centre de Ressource et ses		REGIE	3 726 600,00	374 725,22	343.619,33	718 344,55	3 008 255,45	19%
02 Appuyer les établissements ETFP affiliés afin qu'ils		REGIE	1 330 000,00	161 212,67	119.009,02	280 221,69	1 049 778,31	21%
03 Améliorer les formations des apprenants aux pratiques des		REGIE	669 000,00	151 783,44	91.846,54	243 629,98	425 370,02	36%
04 Tester et améliorer les mécanismes d'insertion socio-		REGIE	245 000,00	1 584,67	9.115,75	10 700,42	234 299,58	4%
05 Chantiers - Ecoles		REGIE	200 000,00	6 783,23	14.240,84	21 024,07	178 975,93	11%
B ACTIVITES PRECOB			0,00	-50 000,00	50.000,00	0,00	0,00	?%
01 Activités Precob			0,00	-50 000,00	50.000,00	0,00	0,00	?%
01 Activités Precob		REGIE	0,00	-50 000,00	50.000,00	0,00	0,00	?%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% * TOTAL ACTIVITÉS)			456 310,00	0,00	0,00	0,00	456 310,00	0%
01 Réserve budgétaire			456 310,00	0,00	0,00	0,00	456 310,00	0%
01 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	456 310,00	0,00	0,00	0,00	456 310,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			1 667 190,00	931 400,49	358.236,00	1 289 636,49	377 553,51	77%
01 Frais de personnel			813 190,00	522 295,52	192.157,42	714 452,94	98 737,06	88%
01 Assistant technique PARTAGE		REGIE	450 000,00	333 991,05	95.618,33	429 609,38	20 390,62	95%
02 Equipe finance et administration PARTAGE		REGIE	225 390,00	159 848,87	88.315,19	248 164,06	-22 774,06	110%
03 Equipe technique partagée		REGIE	46 000,00	27 745,47	8.145,55	35 891,02	10 108,98	78%
		REGIE	10 000 000,00	2 212 548,69	1.227.442,15	3 439 990,84	6 560 009,16	34%
		COGEST						
		TOTAL	10 000 000,00	2 212 548,69	1.227.442,15	3 439 990,84	6 560 009,16	34%



Rapport « Budget versus Actuels

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217911

Project Title : **Programme d'Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle à Kisangani et dans le District de la Tshopo (EDUT)**

Budget Version: **C04**

Currency : **EUR** Year to month : 31/12/2017

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2016	Expenses 2017	Total	Balance	% Exec
04 Autres frais de personnel		REGIE	91.800,00	710,13	78,35	788,48	91.011,52	1%
02 Investissements			242.500,00	157.423,11	35.653,67	193.076,76	49.423,22	80%
01 Véhicules		REGIE	90.000,00	87.345,64	0,00	87.345,64	2.654,36	97%
02 Equipement bureau		REGIE	33.500,00	17.415,37	11.585,22	29.000,59	4.499,41	87%
03 Equipement IT		REGIE	55.000,00	29.621,37	17.901,32	47.522,69	7.477,31	86%
04 Loyer (temporaire) et loyer partagé PRODADET et		REGIE	64.000,00	23.040,73	6.167,13	29.207,86	34.792,14	46%
03 Frais de fonctionnement			401.500,00	224.186,85	85.521,56	309.708,41	91.791,59	77%
01 Loyer du bureau		REGIE	30.000,00	6.244,18	4.348,90	10.593,08	19.406,92	35%
02 Services et frais de maintenance		REGIE	64.000,00	27.114,74	26.590,13	53.704,87	10.295,13	84%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		REGIE	50.000,00	35.541,98	19.034,04	54.576,02	-4.576,02	109%
04 Télécommunications		REGIE	35.000,00	29.235,50	13.295,87	42.531,37	-7.531,37	122%
05 Fournitures de bureau		REGIE	25.000,00	11.787,67	3.138,06	14.925,73	10.074,27	60%
06 Missions		REGIE	50.000,00	32.540,77	9.231,77	41.772,54	8.227,46	84%
07 Frais de représentation et de communication externe		REGIE	18.000,00	16.678,93	3.182,59	19.861,52	-1.861,52	110%
08 Formation		REGIE	14.500,00	9.110,61	634,64	9.745,25	4.754,75	67%
09 Frais de consultance		REGIE	75.000,00	45.205,46	0,00	45.205,46	29.794,54	60%
10 Frais financiers		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
11 Frais TVA		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
12 Autres frais de fonctionnement		REGIE	40.000,00	10.727,01	6.065,56	16.792,57	23.207,43	42%
04 Audit et Suivi et Evaluation			210.000,00	25.000,18	44.903,35	69.903,53	140.096,47	33%
01 Frais d'évaluation		REGIE	100.000,00	5,53	40.267,16	40.272,69	59.727,31	40%
02 Audit		REGIE	60.000,00	8.917,70	145,16	9.062,86	50.937,14	15%
		REGIE	10.000.000,00	2.212.548,69	1.227.442,15	3.439.990,84	6.560.009,16	34%
		COGEST						
		TOTAL	10.000.000,00	2.212.548,69	1.227.442,15	3.439.990,84	6.560.009,16	34%



Rapport « Budget versus Actuels

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217911

Project Title : **Programme d'Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle à Kisangani et dans le District de la Tshopo (EDUT)**

Budget Version: **C04** Year to month : 31/12/2017

Currency : EUR

YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2016	Expenses 2017	Total	Balance	% Exec
03 Backstopping		REGIE	50.000,00	16.076,95	4.491,03	20.567,98	29.432,02	41%
99 Conversion rate adjustment			0,00	2.494,83	0,00	2.494,83	-2.494,83	?%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	2.494,83	0,00	2.494,83	-2.494,83	?%

REGIE	10.000.000,00	2.212.548,69	1.227.442,15	3.439.990,84	6.560.009,16	34%
COGEST						
TOTAL	10.000.000,00	2.212.548,69	1.227.442,15	3.439.990,84	6.560.009,16	34%



4.5 RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION

Des dépliants et calendriers (2016) ont été produits et distribués ainsi que des fardes à rabat (2017). Les médias sont régulièrement invités pour couvrir les activités.

Des émissions radiophoniques et des saynètes ayant pour thèmes la sensibilisation à l'ETFP d'une part et l'importance pour le développement du pays de scolariser les filles d'autre part, ont été enregistrées lors du second semestre 2017.

Si les budgets le permettent, il serait intéressant de concevoir et mettre en œuvre un plan de communication dédié à l'ETFP, distinct des aspects « genre », puisque ce sont deux thématiques distinctes qui visent des objectifs différents.